



1er comité de pilotage Communauté départementale sur la Transition Énergétique



Ordre du jour

1. Introduction du Préfet.
2. Présentation du contexte, de leviers d'action et état des lieux des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique dans le Val-d'Oise (DRIEE et DDT).
3. Engagements locaux- témoignages de la CACP, CA Val Parisis, CARPF, le PNR du Vexin.
4. Présentation de l'accompagnement proposé par l'ADEME et la DDT.
5. Tour de table : quels projets en 2018 ? Elaboration de la feuille de route 2018.



Contexte réglementaire et état des lieux

Les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET)

Présentation

7 décembre 2017

Patrick FAVÉ – DRIEE/SECV

patrick.fave@developpement-durable.gouv.fr



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Les objectifs nationaux et régionaux de la transition énergétique (SRCAE 2012)

-28 % d'émissions de GES en 2020/2005



-40 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990



Réduire la consommation énergétique finale de **50% en 2050** par rapport à 2012

-20 % d'émissions de GES du transport routier en 2020/2005



-30 % de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012

Facteur 4 en 2050



-50 % de déchets mis en décharge à l'horizon 2025

>11 % d'ENR dans la consommation finale d'énergie en 2020/2005



Porter la part des énergies renouvelables à **32 %** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40 %** de la production d'électricité



Diversifier la production d'électricité et baisser à **50 %** la part du nucléaire à l'horizon 2025

+20 % d'efficacité énergétique en 2020/2005

>50 % d'ENR dans la production de chaleur en 2020/2005



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Le projet de PPA révisé

2017

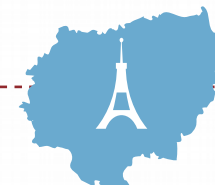


25 défis à mettre en œuvre

2020



2025



ÎLE-DE FRANCE :
trop de pollution
(véhicules, chauffage bois)

à minima **DE FRANCILIENS EXPOSÉS**
9 FOIS MOINS par rapport à 2014

Respect des valeurs limites européennes

Avec 12 des 25 défis, des dépassements des valeurs limites européennes uniquement à proximité du trafic routier



UNE
DYNAMIQUE
COLLECTIVE



DES CHANGEMENTS
DE COMPORTEMENT



DES ACTIONS LOCALES
DES ACTIONS NATIONALES



DE
NOUVELLES
HABITUDES

Les PCAET sont les accélérateurs
de la reconquête de la qualité de l'air



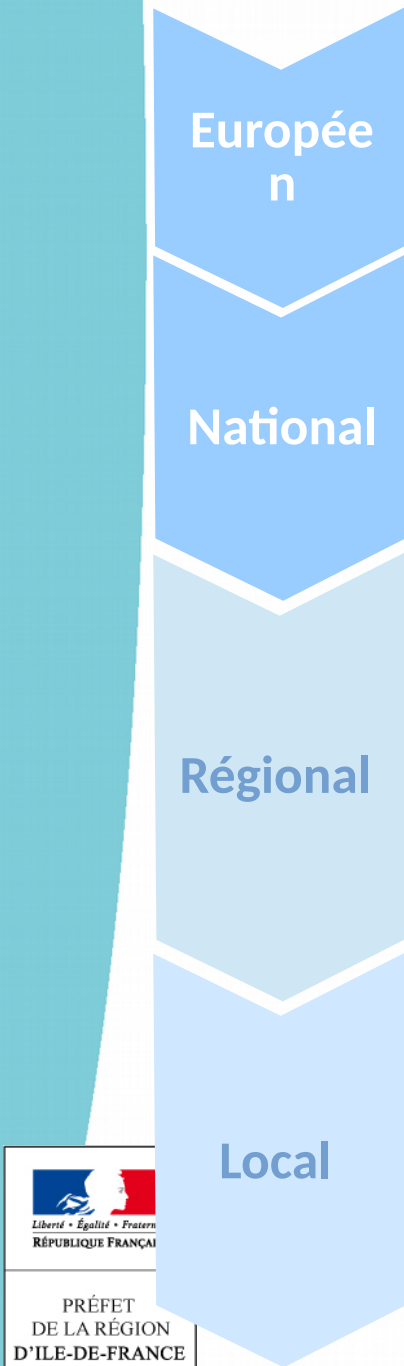
PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Plan Climat-Air-Énergie Territorial

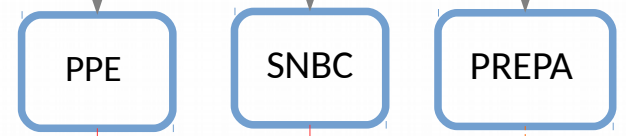
- L'engagement avec son territoire, pour un territoire **sobre en énergie**, produisant des **énergies renouvelables**, avec un **air propre**.
- La déclinaison, au plus proche des citoyens, des **stratégies régionales** (SRCAE, PPA).
- Les collectivités deviennent les **coordon'acteurs de la transition énergétique** sur le territoire, en planifiant leurs actions et mobilisant les outils financiers.



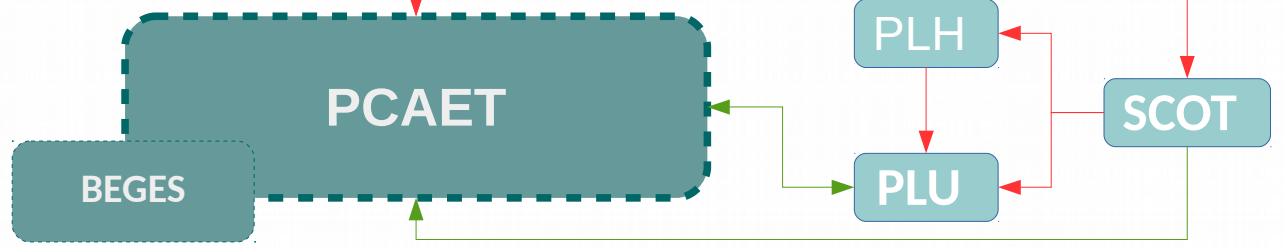
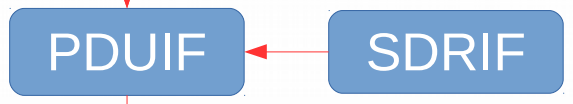
Le PCAET : ultime déclinaison des politiques publiques de la transition énergétique



Paquet climat-énergie de l'Union européenne
 Directives européennes 2004/107/CE du 15 décembre 2004 et 2008/50/CE du 21 mai 2008



▶ Impose la compatibilité avec les objectifs et/ou orientations de...
▶ S'appuie sur ...
▶ Doit être pris en compte par...
▶ Lien législatif



Lancer la démarche PCAET

→ Délibération

- définit les modalités d'élaboration et de concertation,
- désigne un élu pilote, un référent auprès des acteurs,
- prévoit la concertation préalable du public ([L.121-15-1 du code de l'environnement](#))

→ Notification

- Des acteurs du territoire (concertation préalable du public)
- Du Préfet de région et de la Présidente du Conseil régional (co-élaborateurs du SRCAE)



Quelles actions dans un PCAET ?

→ État des lieux, Diagnostic et Potentiel du Territoire

- Émissions de gaz à effet de serre (CO₂) et polluants atmosphériques (particules, oxydes d'azote)
- Consommations d'énergie du territoire et distribution par les réseaux
- Potentiel de production d'énergies renouvelables et de récupération
- Vulnérabilité du territoire au changement climatique et potentiel de séquestration carbone

→ Mobiliser les outils de la collectivité pour agir

- Aménagement, urbanisme, police de circulation, etc.
- Patrimoine de la collectivité
- Financements : participation au capital, ...



Les consultations à prévoir

→ Évaluation environnementale

- le projet de plan est soumis à l'avis de **l'autorité environnementale (Ae)**
délai de 3 mois
([R.122-17 du code de l'environnement](#))

→ Consultation du public

- après avis de l'Ae, consultation du public
délai de 1 mois
([L.123-19 du code de l'environnement](#))

→ Avis du Préfet de région et de la Présidente du conseil régional

- L'avis du Préfet de région s'assure de la bonne prise en compte des actions du SRCAE et du PPA.
délai de 2 mois



Merci pour votre attention

PCAET-idf@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.maqualitedelair-idf.fr/>

<http://www.srcae-idf.fr/>

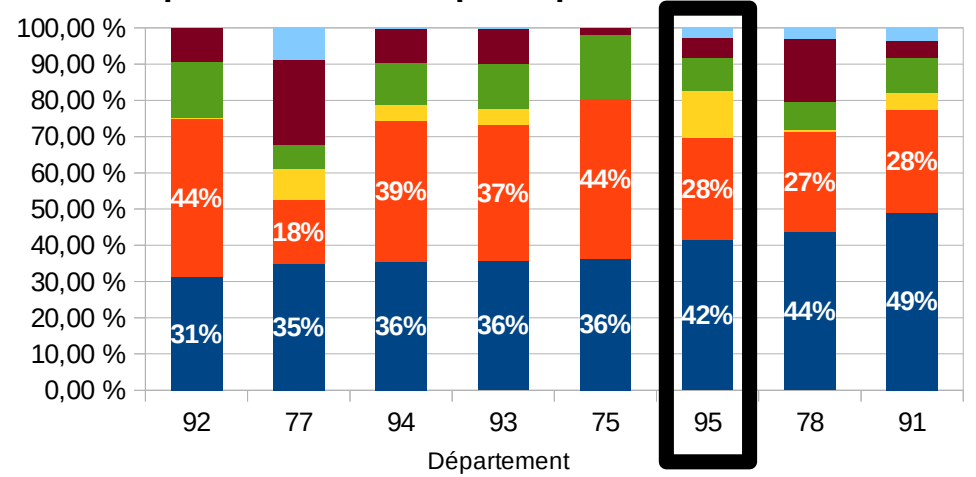


Etat des lieux



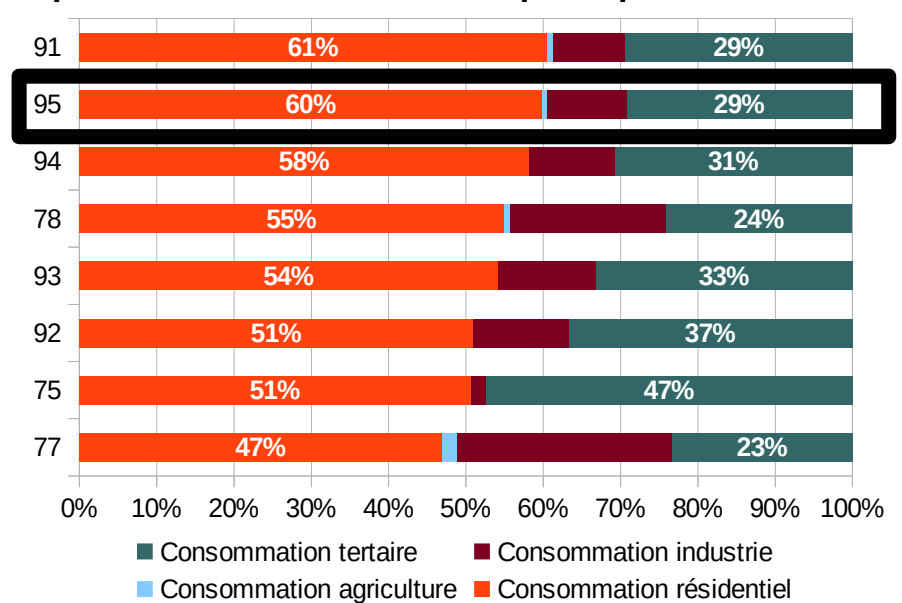
Etat des lieux Val-d'Oise

Répartition des GES par département en 2012



■ Activités agricoles ■ Activités industrielles ■ Activités tertiaires
■ Transports non routiers ■ Habitat ■ Transports routiers

Répartition des consommations par département en 2012



Source des données : Énergif ROSE 2012 (IAU Ile-de-France / Airparif).

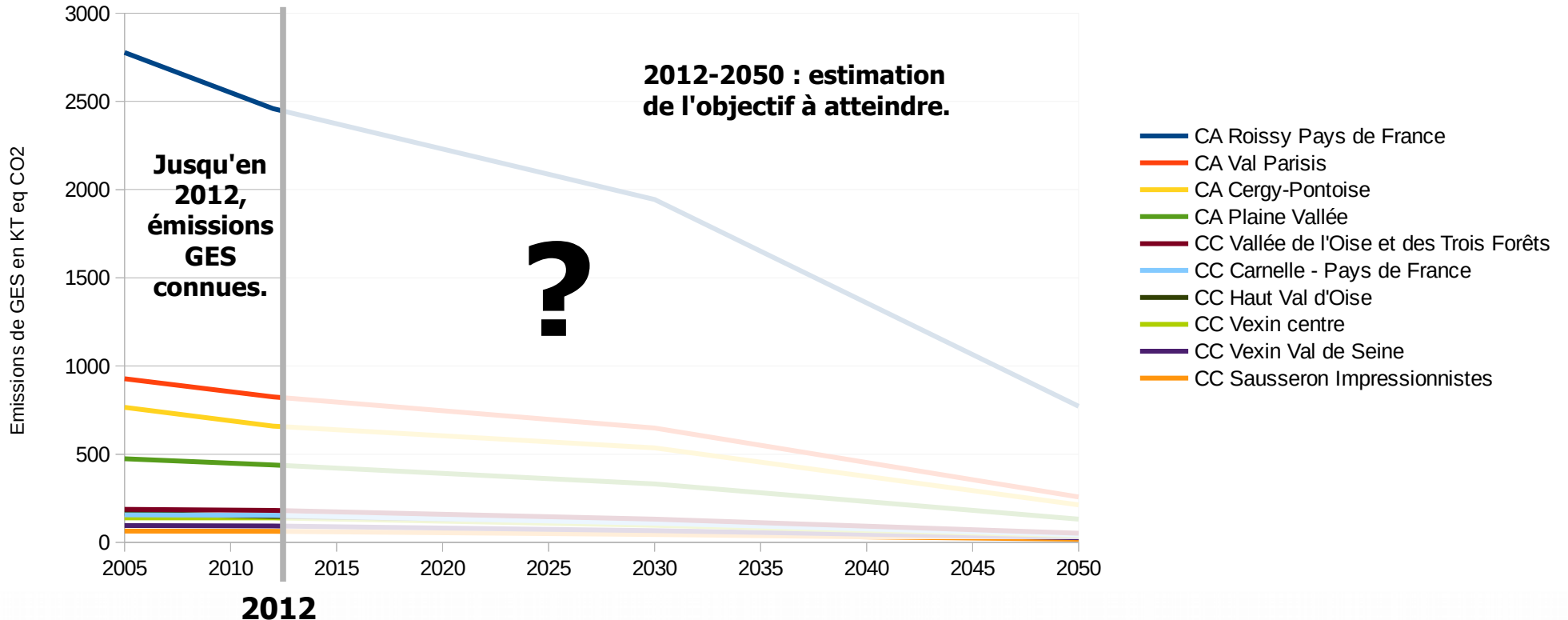
Dans le Val-d'Oise (11% GES, 9% consommations Ile-de-France):

- **42% des émissions de GES sont dues aux transports routiers,**
- **28% des émissions de GES sont dues à l'habitat,**
- **L'aéroport Roissy-Charles de Gaulle a un impact fort : 13% des GES du département.**
- **La consommation d'énergie la plus importante est due à l'habitat (60%).**
- **Le deuxième poste de consommation est le tertiaire (activités et transports), mais deux fois moins que l'habitat (29%).**



Quelles émissions de GES en 2030 et en 2050 ?

Scénario de réduction uniforme des GES

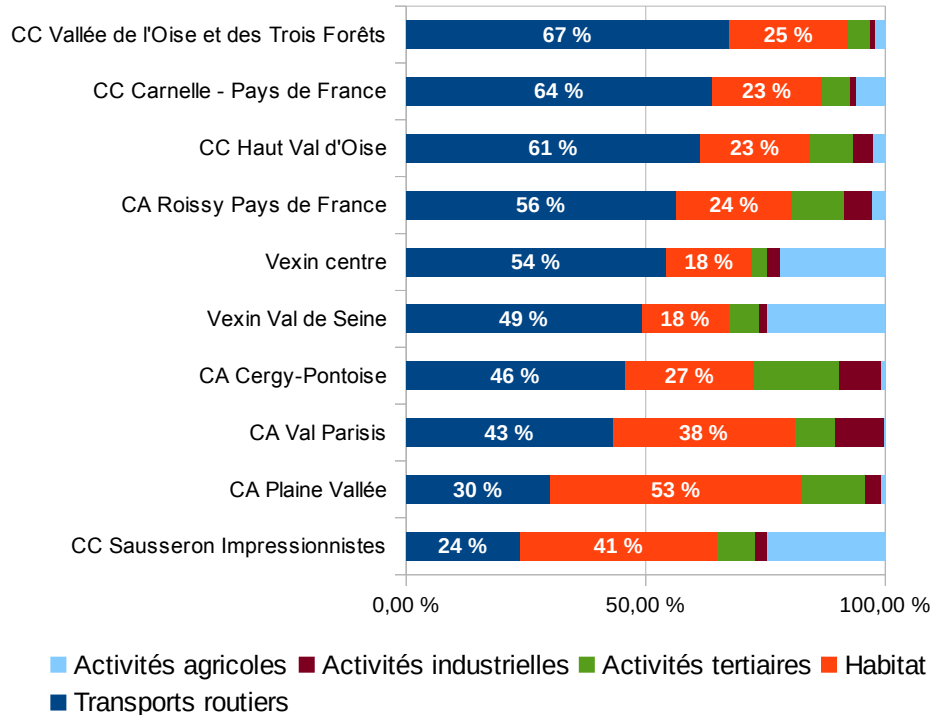


- **Plus une intercommunalité est peuplée, plus elle émet de GES.**
- **Pour atteindre l'objectif d'émission de GES 2030 et 2050, de nouvelles actions, renforcées, devront être conduites, par rapport à la période 1990-2012.**
- **Les émissions rapportées au nombre d'habitants semblent indiquer que les intercommunalités plus « rurales » émettent proportionnellement plus par habitant que les autres intercommunalités.**

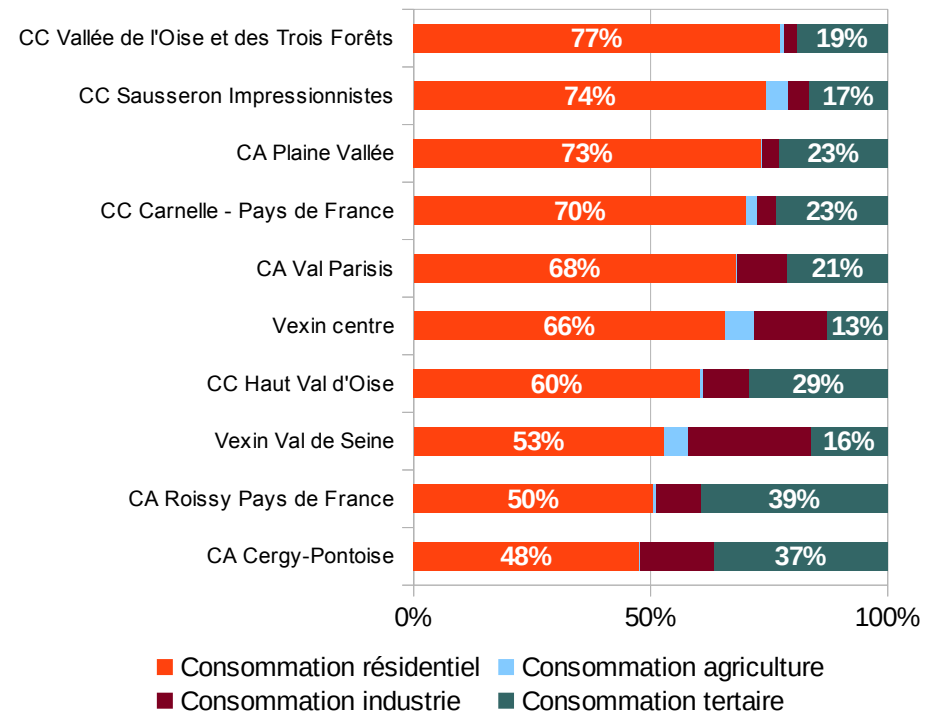


Etat des lieux intercommunalités

Emissions directes de GES par intercommunalité



Répartition consommations par intercommunalité en 2012

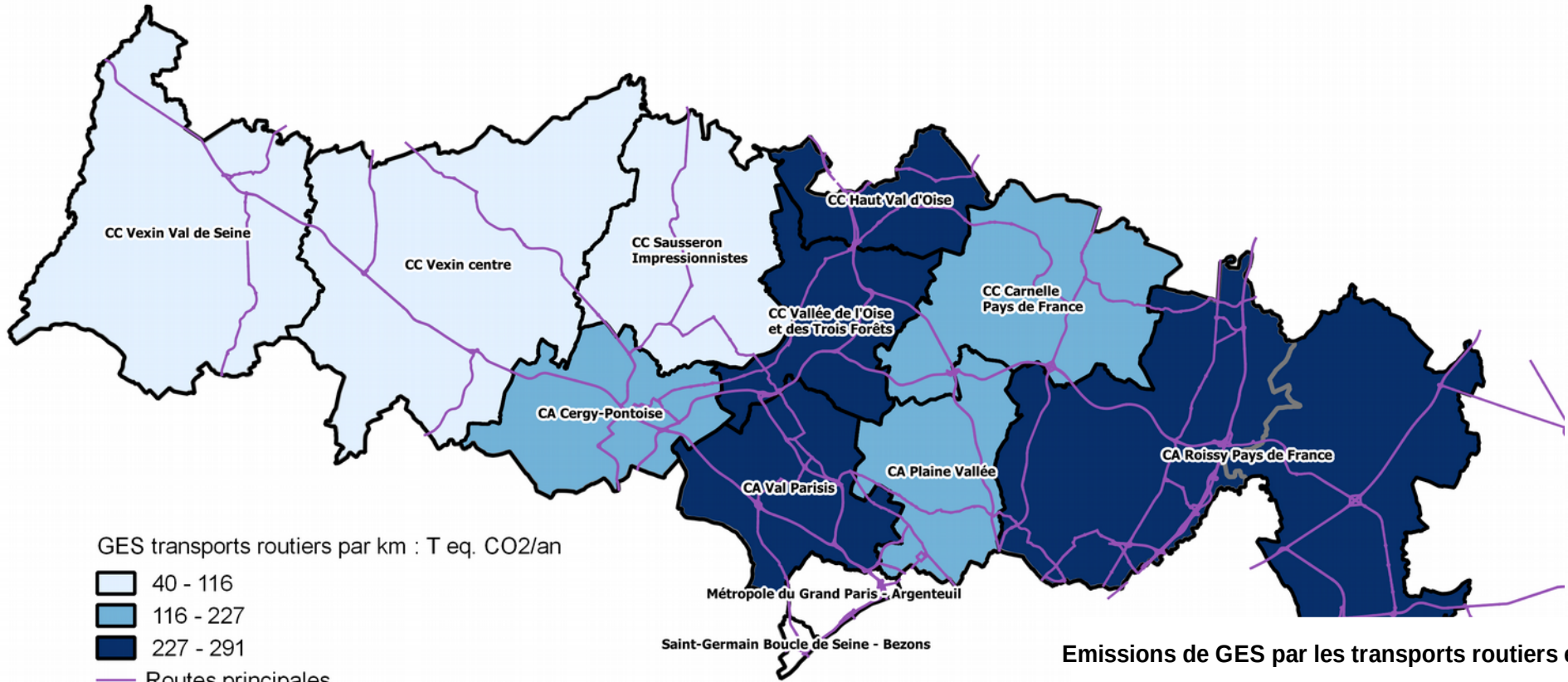


Source des données : Energif ROSE 2012 (IAU Ile-de-France / Airparif).

- **Les deux principaux émetteurs de GES, hors transports non routiers sont l'habitat et les transports routiers. Les différences entre intercommunalités sont dues à la compacité des formes urbaines, au type d'habitat et aux flux routiers qui les impactent.**
- **Le principal poste de consommation est l'habitat. Le second poste est le tertiaire (activité et transports, consommation des flux non évaluée par le ROSE).**

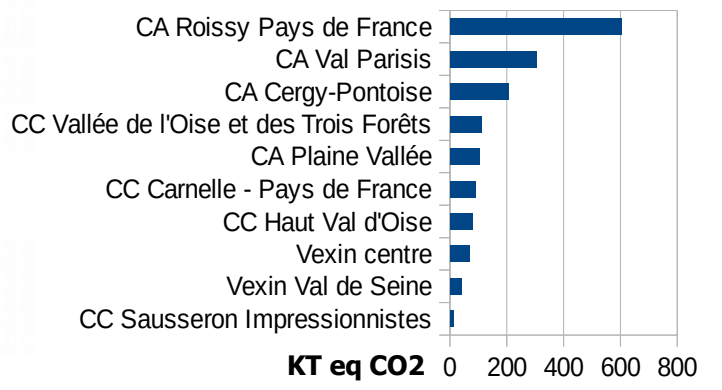


Emissions directes de GES des transports routiers par km de voie par intercommunalité en 2012



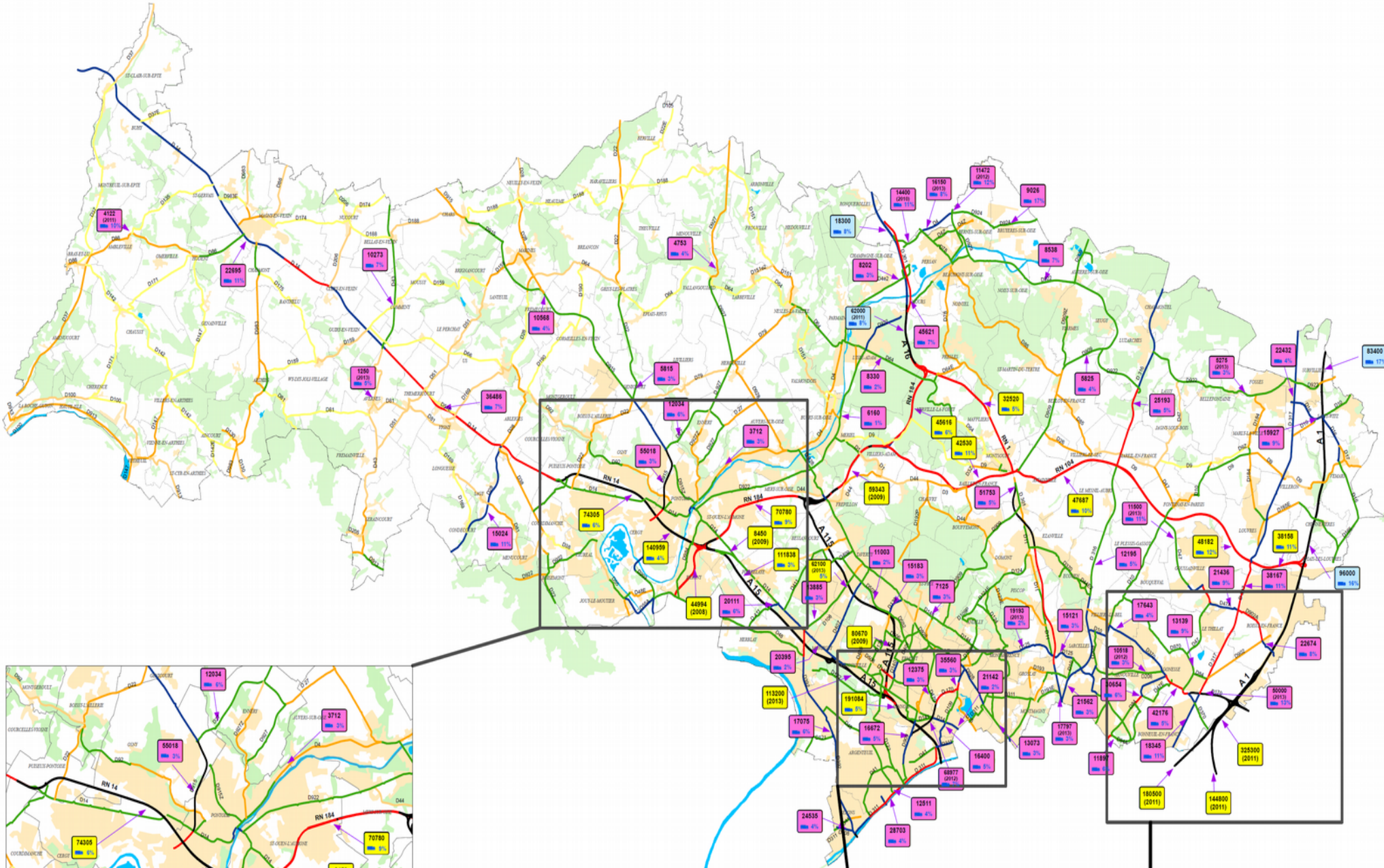
- Les émissions de GES transports routiers sont **très liées aux axes routiers primaires et secondaires (A1, A16, N...)**.
- **La vitesse et les flux importants** sur ces axes **augmentent les émissions** de GES par km de voie.

Emissions de GES par les transports routiers en 2012



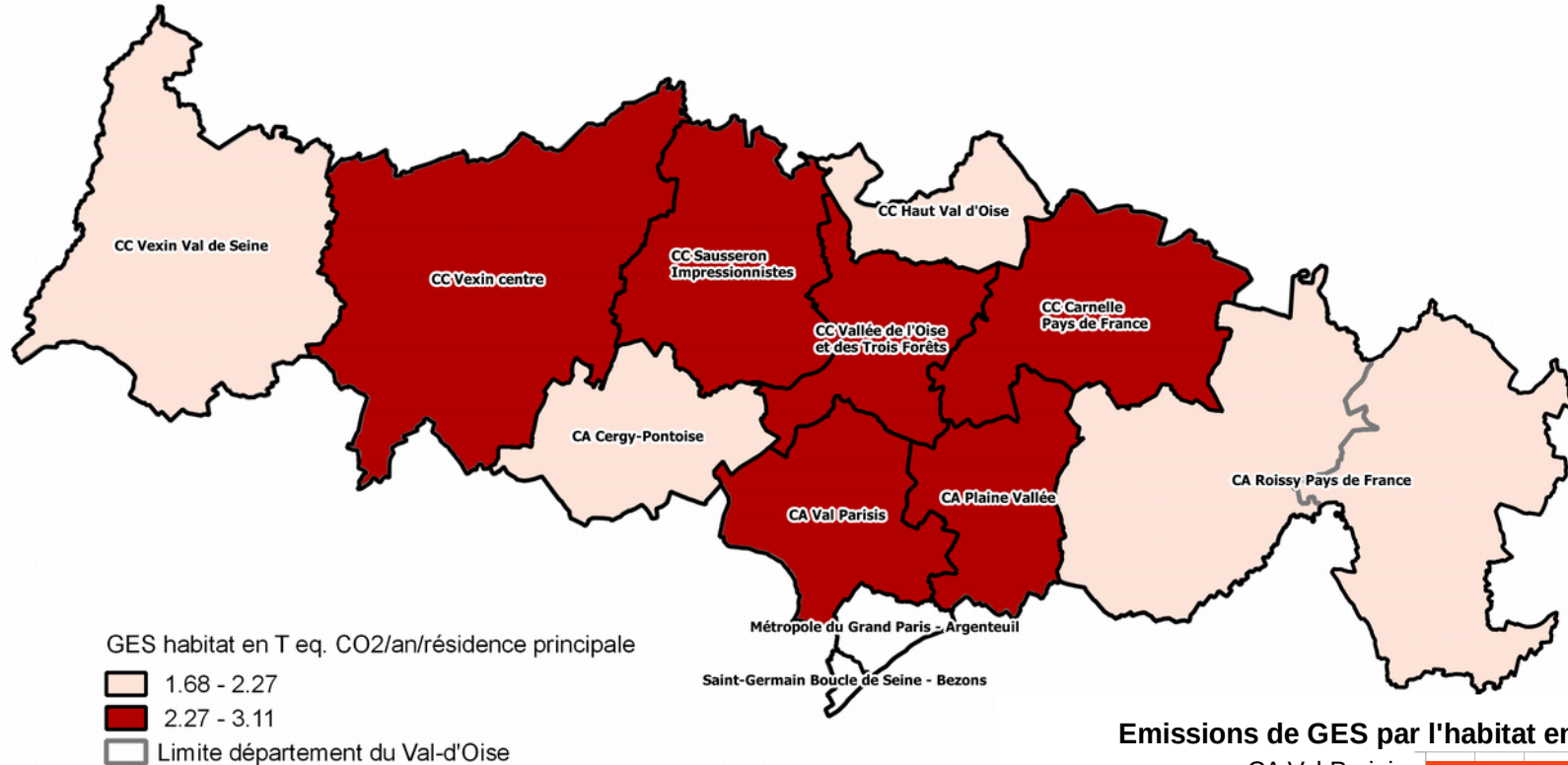


Données circulation 2015 (source : Département du Val-d'Oise)

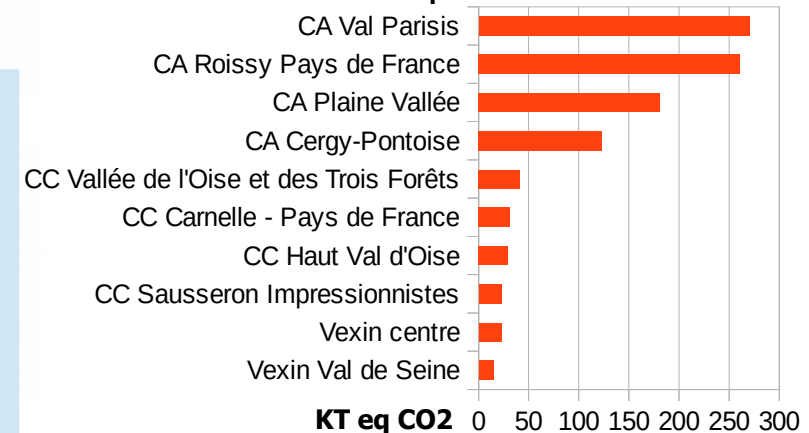




Emissions directes de GES par l'habitat par résidence principale par intercommunalité en 2012



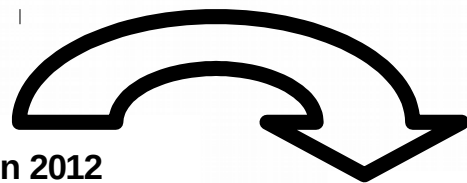
Emissions de GES par l'habitat en 2012



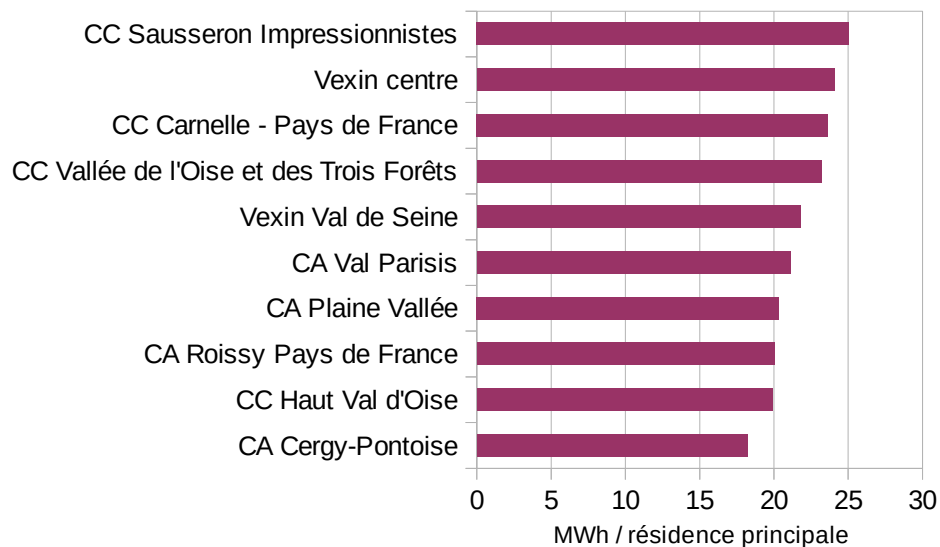
- Les émissions de GES par résidence principale semblent être **fonction de la compacité des formes urbaines.**
- **Mais 84 % de l'ensemble des GES produits par l'habitat sont émis par les CA les plus peuplées et les plus urbaines.**
- **> Tous les territoires sont concernés.**



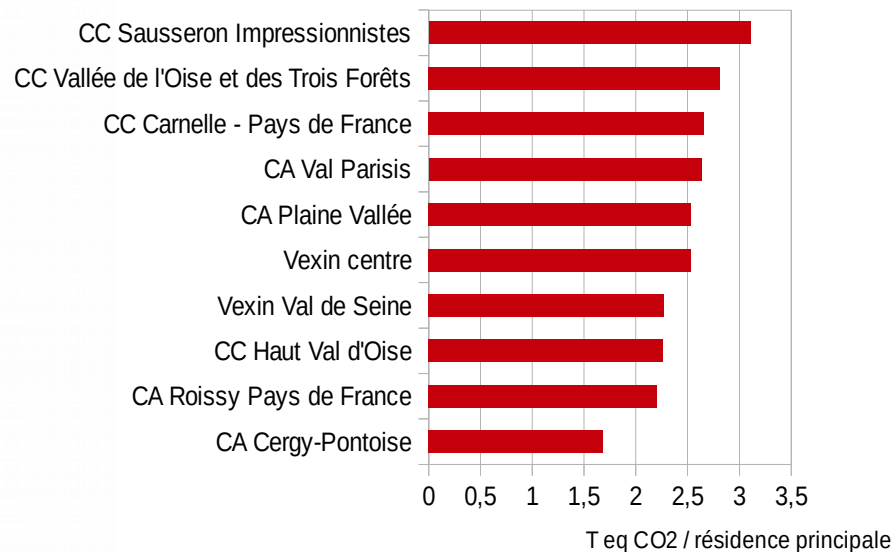
Analogie entre émissions de GES et consommations de l'habitat



Consommation par résidence principale en 2012



Emissions de GES par résidence principale en 2012



- **Les intercommunalités qui émettent le plus de GES sont celles qui consomment le plus d'énergies. Celles qui consomment le moins d'énergies sont celles qui émettent le moins de GES. >>> Il y a donc un lien de cause à effet.**
- **Mettre en œuvre des actions pour réduire la consommation d'énergies permet donc de réduire les émissions de GES.**
- **La compacité des formes urbaines est un des facteurs explicatifs de ces chiffres.**



Leviers d'action

- **Elaboration obligatoire d'un PCAET d'ici au 31/12/2018 (L229-26, R229-51 Code Environnement). Un PCAET est un projet territorial de développement durable qui prévoit des actions pour :**
 - *Réduire les émissions de GES,*
 - *Adapter son territoire au changement climatique,*
 - *Viser la sobriété énergétique,*
 - *Améliorer et préserver la qualité de l'air,*
 - *Développer les énergies renouvelables.*
- **De nombreuses actions possibles, en lien avec les PCAET (possibilités offertes via le CPER, les AAP / AMI..., les innovations ou expérimentations).**
- **Élaboration de PLUi ou SCoT, de PLD et de PLHi si possible conjointement au PCAET, pour planifier un aménagement durable du territoire.**
- **PLUi qui doit prendre en compte PCAET.**



Engagements locaux - témoignages de la CACP, CA Val Parisis, CARPF, du PNR du Vexin

Plan climat #2

Agenda 21

PLAN CLIMAT AGENDA 21 DE CERGY-PONTOISE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Préfecture 7 décembre 2017



- La démarche de transition énergétique de la CACP : historique
- Présentation du projet de Plan climat 2017-2022 et de ses axes
- La démarche partenariale et le plan d'actions : zoom sur certaines actions

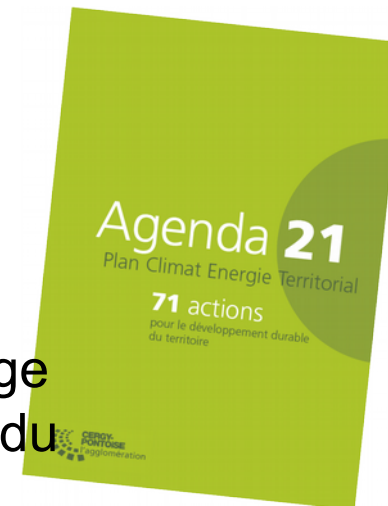
Annexe

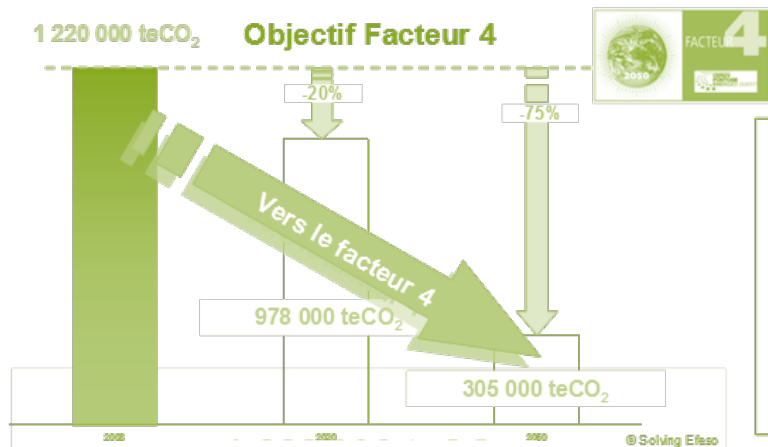
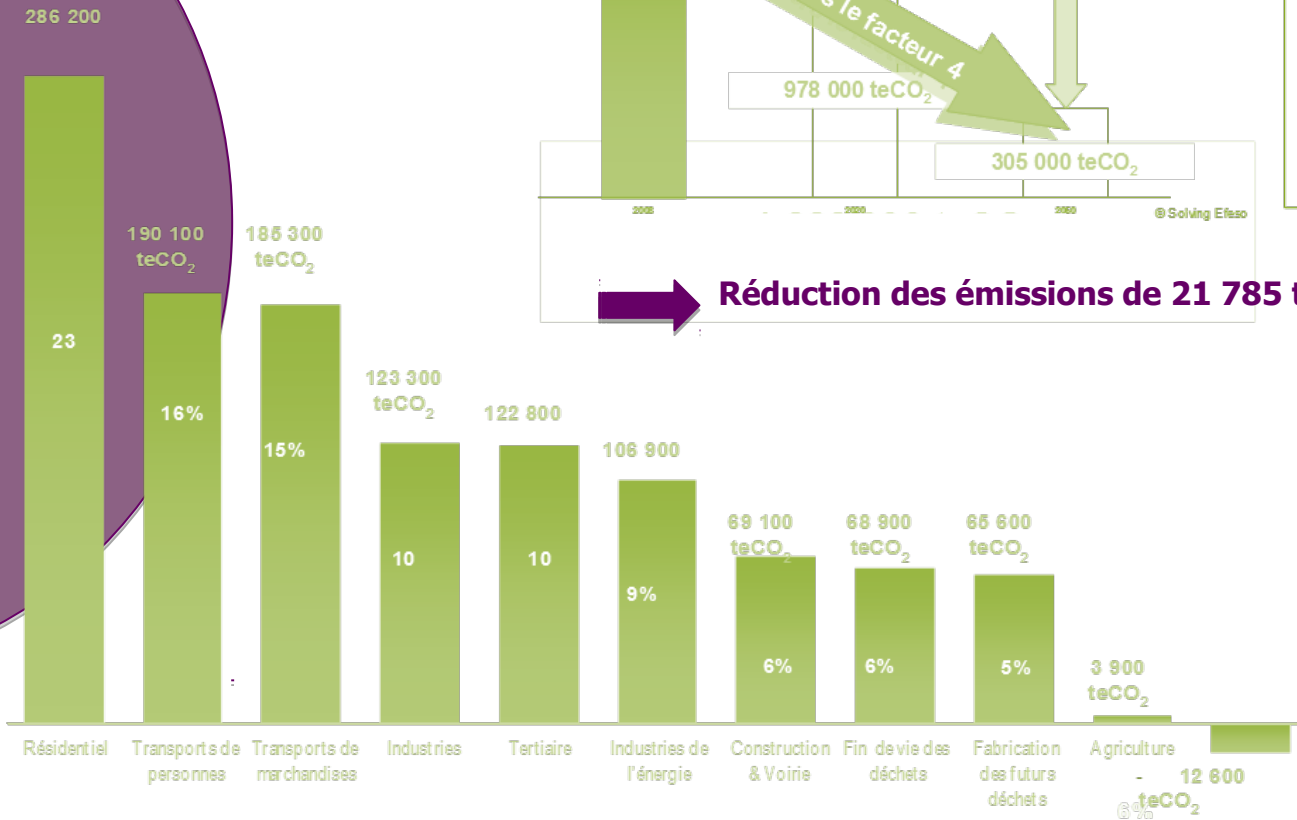
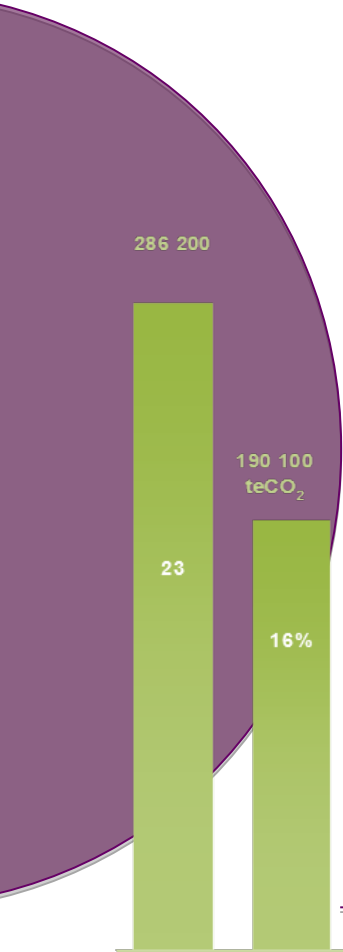
Avis de l'autorité environnementale sur le plan climat

▪Adoption du premier Agenda 21-Plan Climat Energie Territorial (PCET) en 2010

▪Depuis 2010 : 2 personnes (1,5 etp) en charge de la conception, la réalisation et l'évaluation du programme d'actions

▪Un travail transversal avec les services grâce au comité des référents DD (un par service)





- 6,4 teCO₂/hab. / 190 000 habitants
- 4,2 teCO₂/logement. / 67 000 logements
- 1 teCO₂/hab. réalisée dans le cadre des déplacements des habitants de l'Agglomération de Cergy-Pontoise

➔ Réduction des émissions de 21 785 teCO₂/an pour atteindre le Facteur 4

Présentation du Projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : les orientations

- passage d'un Agenda 21 / PCET à un Plan Climat Air Energie Territorial / Agenda 21
- passage d'un projet de la communauté d'agglomération à un projet territorial et multi-partenaires : 50 partenaires impliqués
- dispositif d'enrichissement continu avec un engagement (2017-2022)
- objectifs opérationnels au travers du plan d'actions

En 10 axes stratégiques



Un pacte pour les acteurs du territoire

- Pour formaliser leur engagement dans la démarche et sur leurs actions
- Pour devenir les ambassadeurs locaux du plan climat.

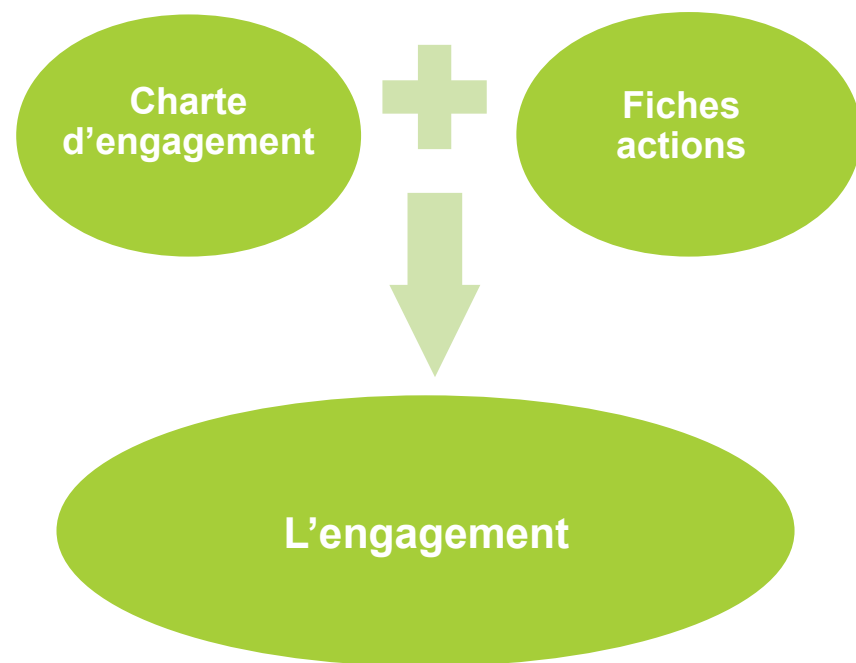
Un document en deux parties :

1 – charte d'engagement :

- document cadre engageant les partenaires
- engagements : agir / participer / suivre et évaluer / sensibiliser / communiquer

2 – fiches action

- documents rédigés par un ou plusieurs partenaires
- engagements détaillés et concrets



Plan d'action :
mode de
rédaction

Fiches
rédigées par
la CACP

Fiches
rédigées par
les acteurs

Actions
internes

Actions
partenariales

Actions
individuelles



Actions
collectives

Quelques exemples de fiches-actions

50 partenaires impliqués, 96 fiches-actions par 38 partenaires

Exemples d'actions :

- **Pontoise, Cergy, Maurecourt** : rénovation thermique de bâtiments communaux
- **Vauréal, Eragny, Pontoise, Saint Ouen l'Aumône** : favoriser les pratiques de jardinage respectueuses de la biodiversité par l'animation
- **Logement francilien** : densifier des logements collectifs sociaux (avec réhabilitation) / **Emmaüs Habitat** : réhabiliter
- Une opération **Eco-défis des artisans** avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise
- La rénovation des principaux sites de **l'Université** par un dispositif de financement innovant

- 
- 
- Fin 2018 : appel à projet ADEME National
 - Analyse d'opportunité de candidater à cet AAP → Partenariat avec le pôle Géosciences de l'UCP
 - Achat de données pour études de simulation
 - ...
 - Prise en charge d'un stagiaire Master 2 positionné au sein du pôle Géosciences



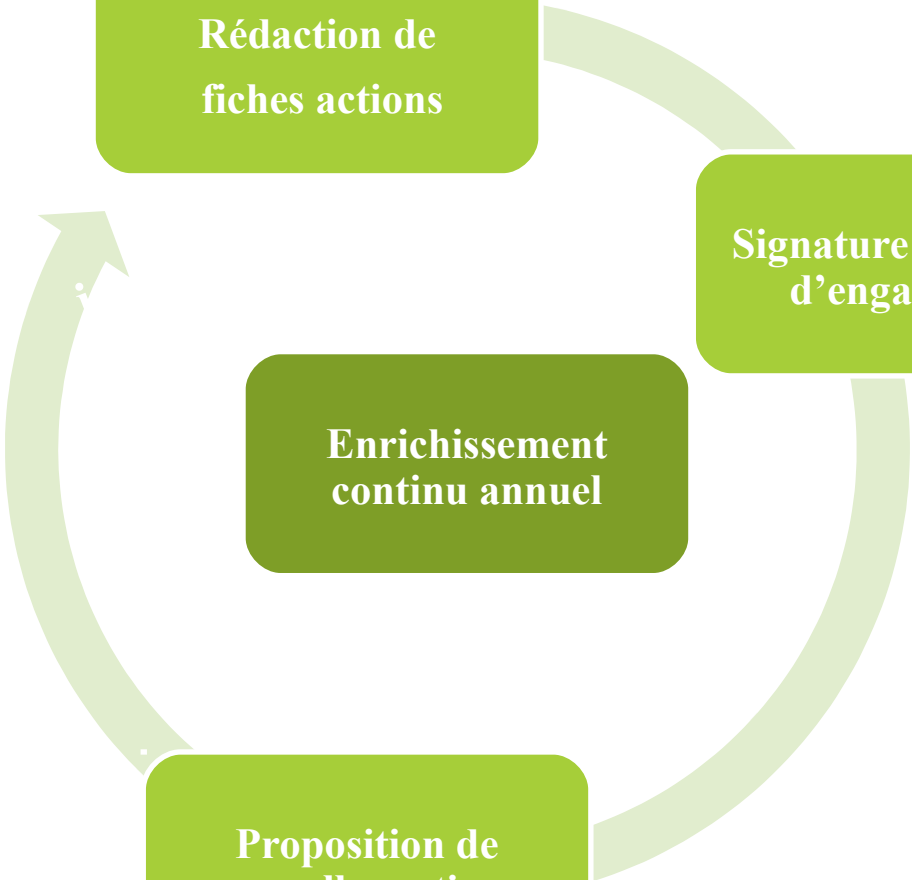
Rédaction de
fiches actions


Signature des pactes
d'engagement

Enrichissement
continu annuel

Proposition de
nouvelles actions

Validation du
PCAET-Agenda 21
Mi 2018



- 
- Mars 2015 : délibération entamant la révision de notre agenda21-PCET
 - Sélection d'un BE et travail avec lui et les partenaires du territoire
 - 1^{er} semestre 2016 : atelier d'échanges et de co-construction avec les partenaires
 - Mars 2017 : délibération arrêtant le projet de PCEAT-agenda puis transmission à l'AE

A venir :

- Décembre 2017 : mémoire de réponse à l'AE avec un pcaet-ag21 v2
- Début 2018 : enquête publique puis transmission au préfet et à la région
- Eté 2018 : adoption définitive

Comité de pilotage de la Transition énergétique

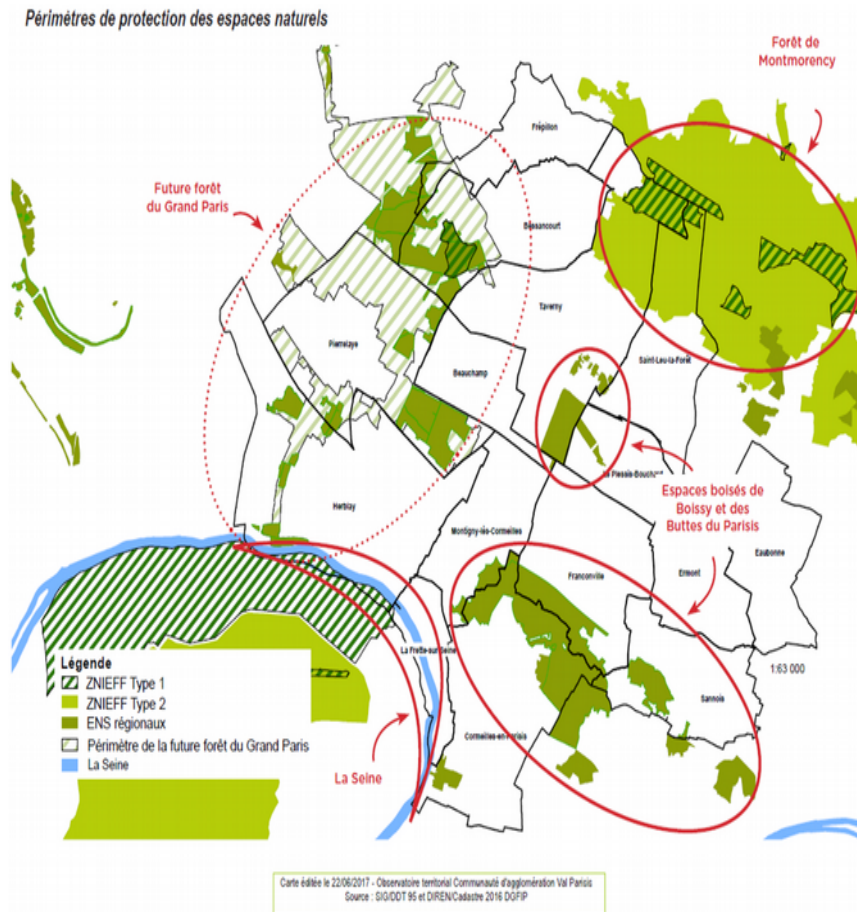
Présentation de l'action de Val Parisis

La communauté d'agglomération Val Parisis



- 270 724 habitants au 1^{er} janvier 2017 (22% de la population du Val d'Oise)
- Grande diversité morphologique:
 - 8 communes de plus de 20 000 habitants
 - 1 commune entre 10 000 et 20 000 habitants
 - 6 communes de moins de 10 000 habitants

L'engagement de Val Parisis



- Préservation de la qualité de vie de la population, enjeu majeur du territoire (7 km de berges de Seine, 20 km² d'espaces naturels boisés et de Forêt)
- Participation à un très haut niveau au budget de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France
- Consciente du rôle important des collectivités dans la lutte contre le changement climatique
- Affirme depuis sa création la volonté de réduire les émissions de Gaz à effet de Serre
- Mise en œuvre d'une politique de transition énergétique et écologique ambitieuse

Labellisation territoire à Energie positive pour la croissance verte (TEPCV)



- Val Parisis reconnue depuis 2016 comme territoire d'excellence de la transition énergétique
- Une des premières collectivités de France à signer ce type de contrat-cadre avec le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
- Label exigeant qui conduit à multiplier les initiatives concrètes
- Val Parisis s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, de ses constructions, de ses activités économiques et de son transport.
- Projet subventionné: Modernisation de l'éclairage public des zones d'activité économique (Franconville, Taverny et Herblay)
- Economie d'énergie de 50%
- Éclairage moins énergivore, économique en gestion car durée de vie plus longue
- TEPCV a accéléré le calendrier de réalisation des travaux.

Le Plan Climat Air Energie Territoire

- En 2018, Val Parisis va élaborer son PCAET, **plan de bataille écologique** pour les 5 prochaines années
- Projet territorial de développement durable ambitieux et transversal qui visera l'atténuation des émissions de GES et l'adaptation du territoire au changement climatique
- Il interpellera l'ensemble des politiques de l'agglomération aussi bien en interne (exemplarité de la collectivité) qu'en externe (logement, transport,...)
- Phase de diagnostic: bilan des émissions de GES, qualité de l'air, consommations et production énergétique, vulnérabilité du territoire.
- Plan d'actions élaboré avec les acteurs du territoire (associations, habitants, entreprises)

La Charte du Développement durable du CD 95



- Val Parisis a montré son engagement en figurant parmi les 10 premiers signataires de la Charte du développement durable du Conseil Départemental du Val d'Oise
- 5 thématiques à promouvoir:
 - Lutte contre le changement climatique
 - Préservation de la biodiversité,
 - Cohésion sociale, équité territoriale et entre les générations,
 - Épanouissement des êtres humains
 - Transition vers une économie circulaire

Le déploiement de 82 IRVE



- Val Parisis s'engage dans le développement de l'électromobilité
- Mobilité électrique axe prioritaire de son Plan Climat
- Réseau de 82 bornes sur les 15 communes du territoire
- Chaque bornes équipée de 2 points de charge
- Inauguration de la première borne le 19 décembre à La Frette-sur-Seine
- Les 82 bornes seront déployées d'ici le 30 juin 2018
- Bornes normales près des gares
- Bornes accélérées dans les centres villes et près des équipements publics
- Recharge gratuite jusqu'à la fin du

Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France



comité de pilotage de la
communauté départementale
de travail sur la transition

7 décembre 2017

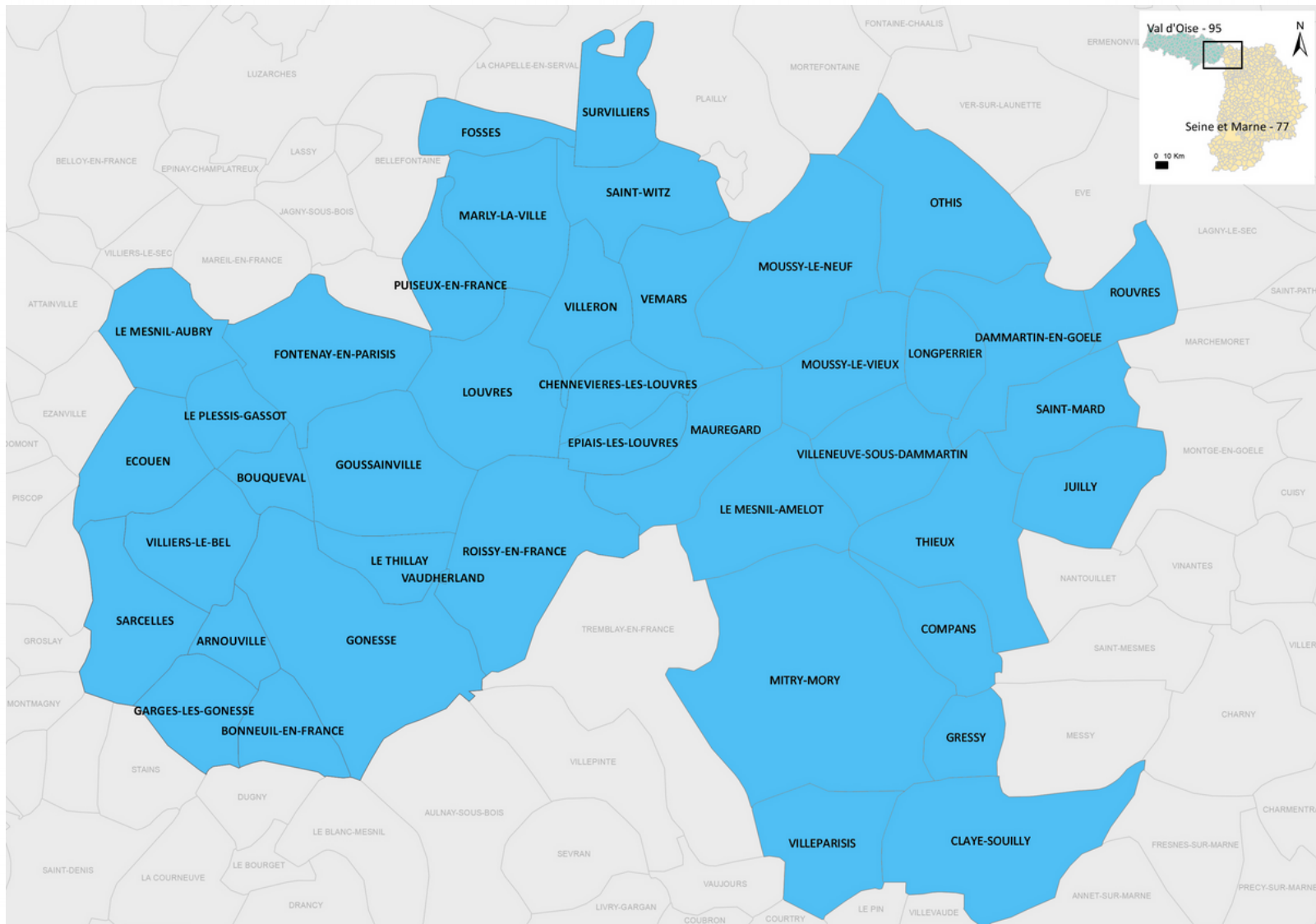


Territoire de vies, terre de projets

La CA Roissy Pays de France

- Fusion de la CA Val de France, la CA Porte de France, et 17 communes issues de la CC Plaines et Monts de France du 77, 350 000 h, territoire rural, urbain et péri-urbain
- Choix délibéré et statutaire des élus de donner une place importante au Développement Durable
- Un Vice-Président au DD, création d'une Direction du DD, avec de réelles ambitions, et un réel budget

Situation



Des engagements confortés

Les actions en cours et à venir...

- Agenda 21 (vdf)
- Plan Climat Energie Territorial (rpf et ccpmf)
- Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (territoire du Grand Roissy)



Quelques actions emblématiques

- TEPCV
 - Trame Verte et Bleue
 - Agence de mobilité
 - Donner aux habitants les outils leur permettant d'appréhender leurs déplacements
 - Rénovation de l'éclairage public
 - 40 à 60 % d'économie énergétique, ROI en 3 à 5 ans

Quelques actions emblématiques

- TEPCV
 - Trame Verte et Bleue
 - Agence de mobilité
 - Donner aux habitants les outils leur permettant d'appréhender leurs déplacements
 - Rénovation de l'éclairage public
 - 40 à 60 % d'économie énergétique, ROI en 3 à 5 ans

Mise en oeuvre

Intérêts pour le territoire et la CA

- Engagement pour la planète, dans la dynamique de la COP 21
- Réduction de la facture énergétique
- Développement d'un fonctionnement interne transversal et novateur
- Communication en direction des différents acteurs du territoire, et de la population

Les projets

- Accentuer la rénovation énergétique du patrimoine
- Développer une stratégie autour de la mobilité
 - (évolution du parc auto, investissement dans les véhicules propres, co-voiture, auto-partage, circulations douces, ...)
- Jouer un rôle d'entraînement sur le territoire, auprès des communes et des différents acteurs
- Accompagner la population (lutte contre la précarité énergétique, mise en place d'une Plateforme de la Rénovation Énergétique)
- Agir en faveur de la biodiversité (Conservatoire des Animaux en Voie d'Extinction, TVB, agriculture urbaine, charte agricole, livre blanc de l'éclairage public...)



Merci de votre attention

Service Développement Durable
et Energies Renouvelables



Territoire de vies, terre de projets

Engagement PNR transition énergétique

Engagement volontaire dans un PCET : depuis 2013 avec son élaboration jusqu'à sa validation en novembre 2015

6 axes et 17 orientations

Urbanisme

Elaborer des documents et projets d'urbanisme favorables au climat

Aménagement et patrimoine bâti

- Accompagner l'exemplarité des collectivités
- Sensibiliser, informer et aider les Vexinois

Energies renouvelables et territoriales

- Développer les filières locales méthanisation et bois énergie
- Aider les habitants pour leurs projets
- Développer des projets collectifs et citoyens

Economie et consommation

- Mobiliser les entreprises pour la transition énergétique
- Développer et faire connaître l'offre énergétique locale
- Réduire, réemployer et recycler les déchets
- Sensibiliser tous les acteurs du territoire aux adaptations

Agriculture et alimentation

- Maintenir une agriculture vivante et éco-responsable
- Promouvoir les productions alimentaires et la consommation locales
- Développer les agrosources

Transports et mobilité

- Connaître, faire connaître et organiser
- Faciliter l'usage des transports collectifs et des nouveaux modes de mobilité
- Faciliter les micromobilités actives
- Développer les véhicules propres

Le Plan Climat Energie Territorial du Parc naturel régional du Vexin français

Parc naturel régional du Vexin français



La transition énergétique en 50 actions



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Projets territoriaux

Etude du potentiel de méthanisation (avec Cergy-Pontoise)



Visite de l'unité de méthanisation agricole « O'Terres Energies » à Ussy-sur-Marne



Accompagnement des communes

Conseil en Energie Partagé (CEP)

- 38 communes adhérentes
- 17 autres actions menées
- 30 actions de travaux soit 1 188 900 € dont :
 - 17 actions « Parc » pour 342 900 €
 - 13 actions « TEPCV » pour 846 000 €

Gains estimés :

- Financiers : 1 121 000 €
- Energétiques : 1 158 000 kWh
- Environnementaux : 409 téq CO2



Exemples de travaux de rénovation énergétique dans les communes



Expérimentation

Covoit'ICI : Service public de covoiturage

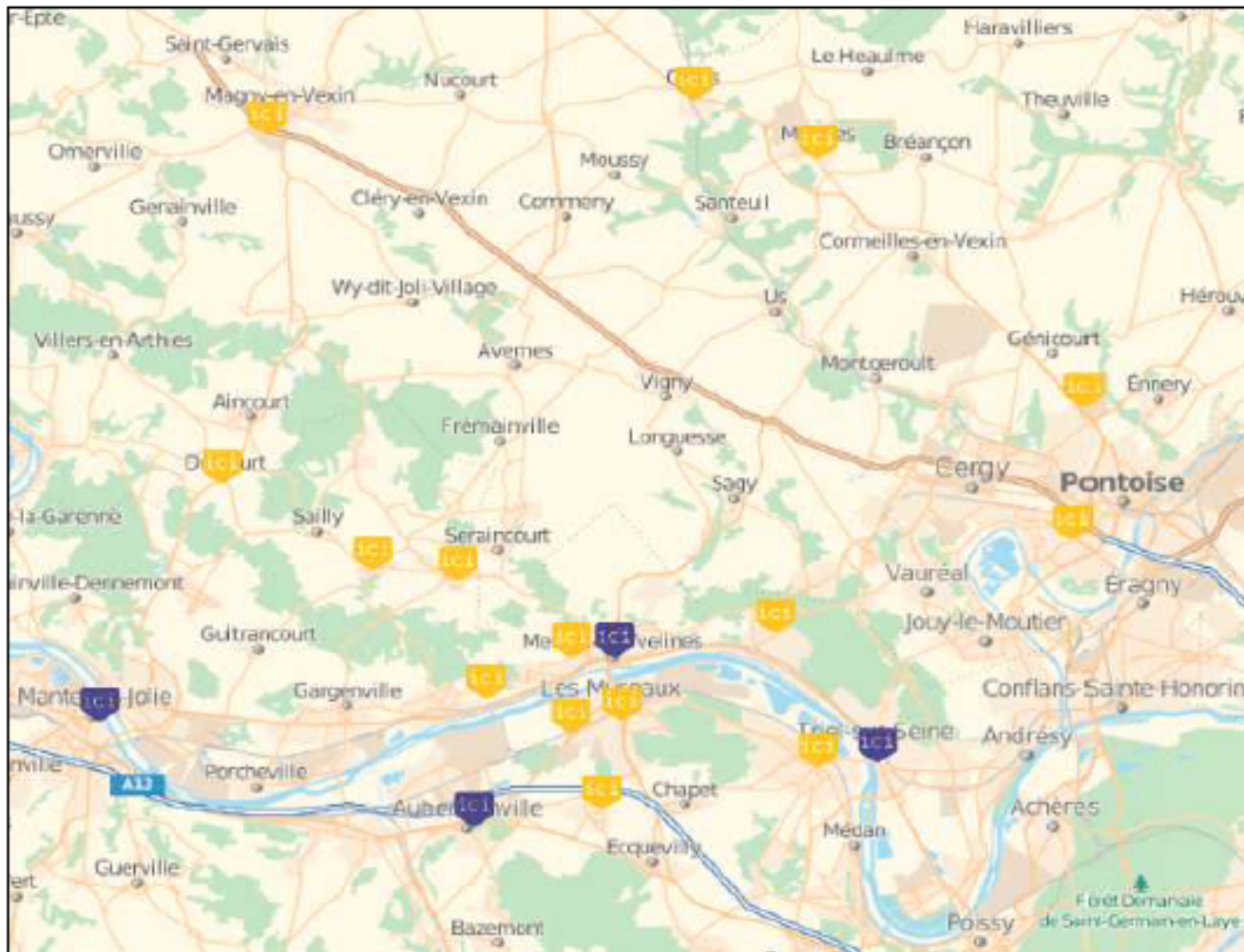
Une station COVOIT'ICI,
c'est :

1. Une zone de rencontre
2. Une borne
3. Un panneau lumineux :



Expérimentation

- 2 ans de développement : du concept puis du matériel
- 16 stations installées



Stations installées (en jaune) et à l'étude (en bleu)



Expérimentation

- Plus de 300 trajets
- 6 000 km de distance totale parcourue
- + 100 inscrits par mois



13,6 Km
trajet moyen



13 minutes

Temps d'attente moyen
Toutes stations confondues



> 4 000 trajets
proposés sur covoitici.fr
et l'appli



12 minutes
Chars-Cergy



6 minutes
Oinville -Hardricourt



Merci pour votre attention



Sébastien HAMOT

Chargé de mission Plan Climat Energie Territorial

Parc naturel régional du Vexin français

Maison du Parc - 95450 Théméricourt

Tél. : 01 34 48 66 28 - Mail : s.hamot@pnr-vexin-francais.fr

www.pnr-vexin-francais.fr

Merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité !





Accompagnement ADEME

Comité de pilotage Communauté départementale de travail de la transition énergétique

Les outils à disposition des collectivités

7 décembre 2017

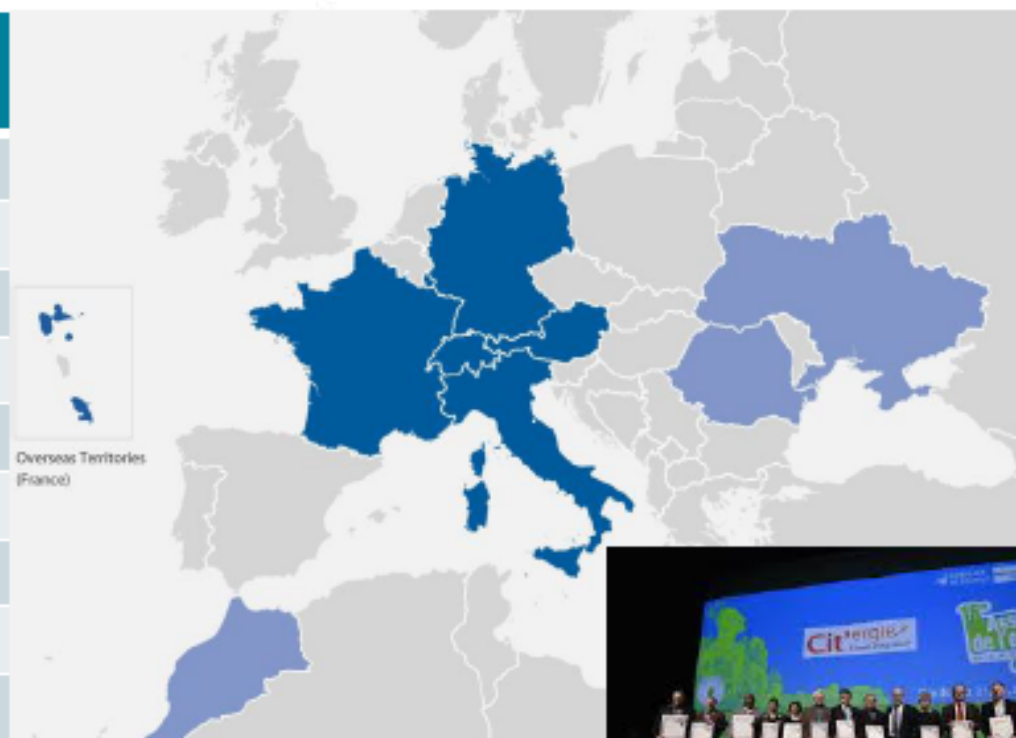


Dispositif de gestion de la politique énergie- climat

- 397 collectivités participantes (UE)
- 46 millions d'habitants (UE)

Cit'ergie
European Energy Award®
LE LABEL ÉNERGIE-CLIMAT
DES COMMUNES & INTERCOMMUNALITÉS

Pays	Collectivités participantes	Population
Suisse	637	5,3 M
Allemagne	320	23 M
Autriche	194	1,9 M
France	100	10,2 M
Luxembourg	96	0,6 M
Italie	29	0,5 M
Liechtenstein	11	0,04 M
Monaco	1	0,04 M
Pays « pilotes »	9	2,2 M



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Les aides au changement de comportement



renovation-info-service.gouv.fr

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel




Agences locales de l'énergie (agglomérations)

Conseiller en énergie partagé (milieu rural – 10 000 habitants)

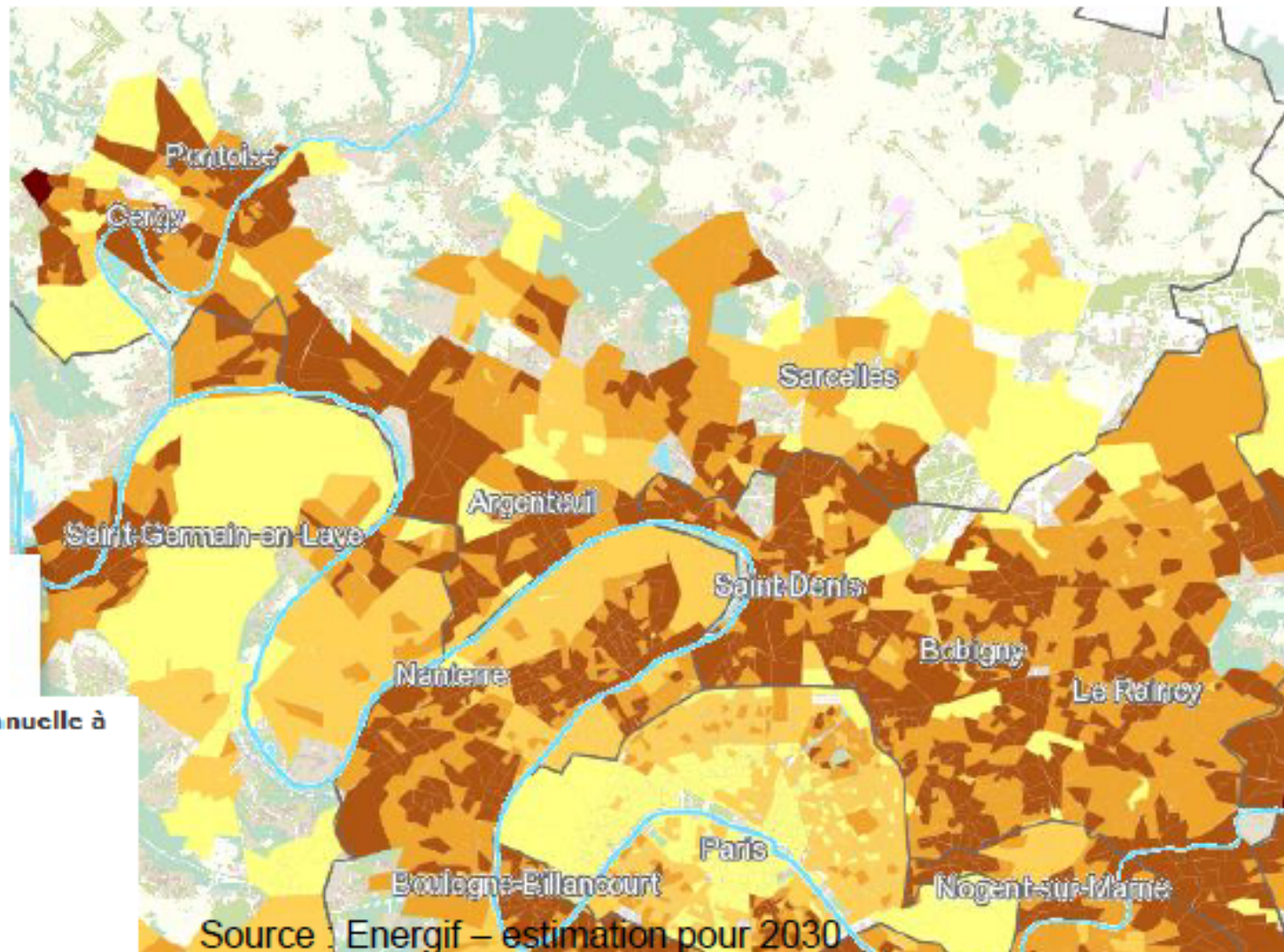


PRIORISATION DES CHOIX ENR

- 
- 1. DIMINUER** les consommations énergétiques
 - 2. MUTUALISER** les besoins et les moyens de distribution
 - 3. OPTIMISER et PRIORISER** les ENR&R
 - Chaleur fatale (concerne des sites industriels y.c. UIDND)
 - Géothermie superficielle / Géothermie profonde
 - Chaufferies biomasse
Méthanisation / biogaz
Solaire thermique collectif

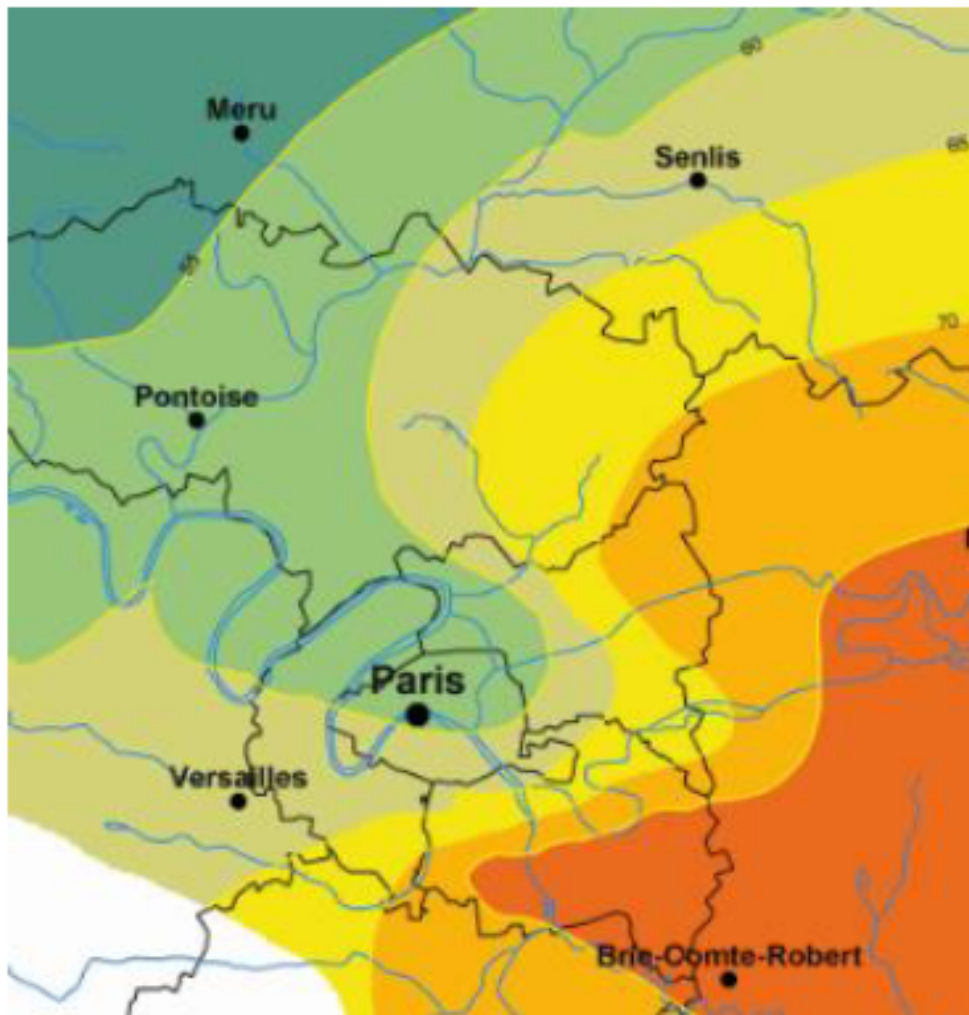


Potentiel valorisable d'après les gisements des collecteurs d'assainissement





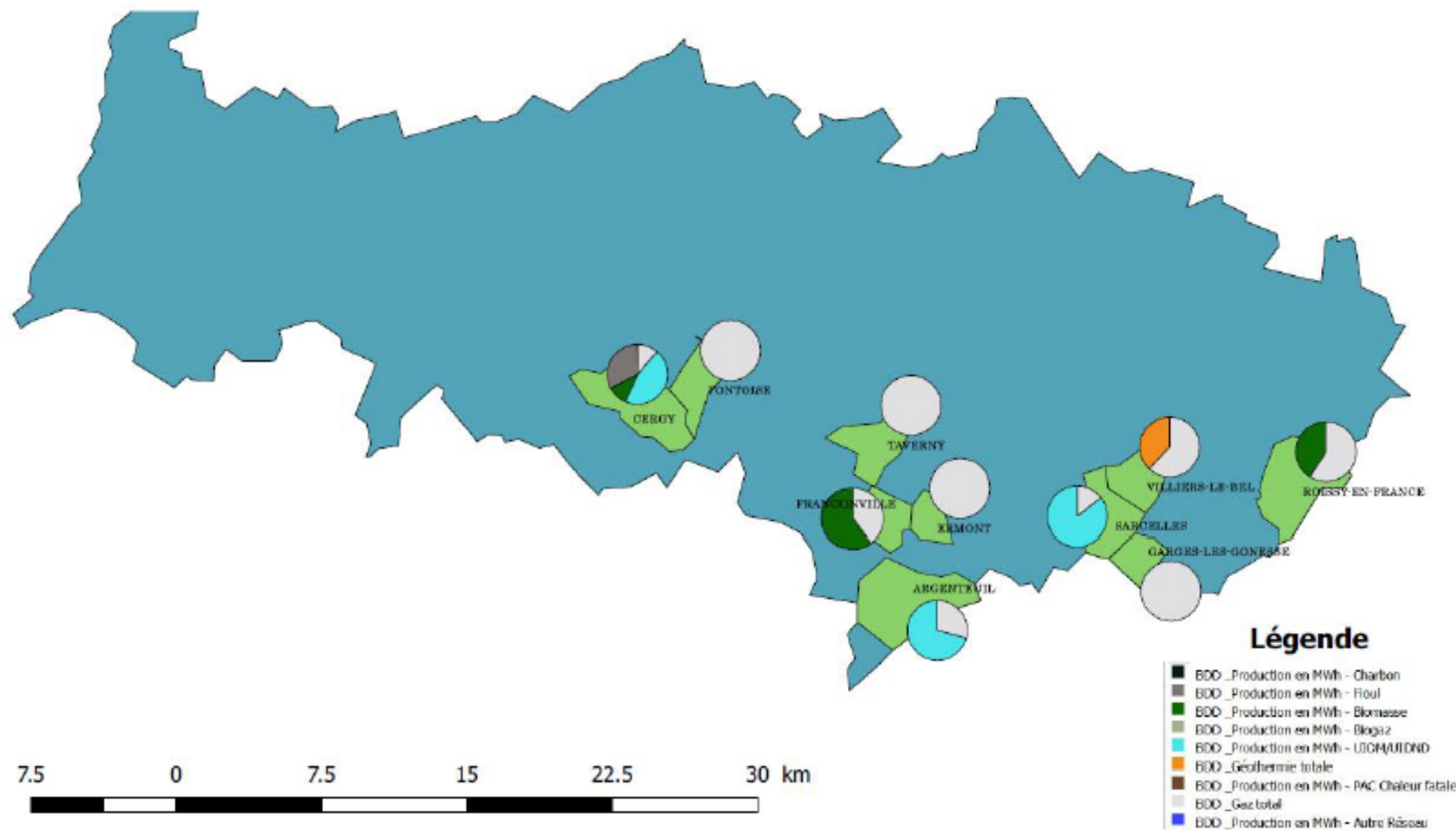
Un fort potentiel de développement de la géothermie



température (degré Celsius)



Mix énergétique des RCU du Val d'Oise (95)





**Objectif
production de
chaleur
renouvelable**

Etudes (faisabilité etc.)

Chaleur fatale
hors raccordement à un réseau de
chaleur externe

Géothermie superficielle

Solaire thermique

Accompagnement au fil de l'eau

PAC sur champs de sonde ou sur aquifère
superficiel ou sur eaux usées/STEP

Appels à projet au fil de l'eau

Réseaux de chaleur
Création ,extension ,densification

Géothermie profonde

Chaufferies biomasse

Chaleur fatale
avec raccordement à un réseau
de chaleur externe

Appels à projet annuel
ouvert de septembre à
décembre

Méthanisation/biogaz

Appels à projet annuel ouvert
d'octobre à janvier



Accompagnement DDT



Accompagnement local de l'Etat

L'Etat est mobilisé pour accompagner les collectivités :

- Appui technique et aides financières ANAH pour rénovation énergétique des logements
→ service de l'habitat, de la rénovation urbaine et du bâtiment (DDT/SHRUB)
- Conseil et assistance au montage de projets → service d'aménagement territorial (DDT/SAT) :
 - Réponses aux appels à projet
 - Projets d'aménagement
 - démarches de planification concourant à l'atteinte des objectifs de transition énergétique (**PCAET, PLUi, PLH, SCoT, PLD**)
 - montage de dossiers pour bénéficier du volet « ingénierie territoriale » du CPER 2015-2020 à l'appui de ces démarches
- Animation de la communauté départementale



1 planète, 1 plan

juillet 2017

Plan rénovation énergétique des bâtiments

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Stratégie
Logement

sept 2017

13 ACTIONS → 4 AXES

Améliorer la **communication**
et l'**accompagnement**

Aides plus lisibles et efficaces :
CEE, CITE, TVA,
eco-PTZ, Anah

25 % du parc de l'**État** le plus
énergivore rénové **sur 5 ans**

De nouveaux outils de
financements pour les
collectivités locales (GPI)

Axe 1

Faire de la rénovation énergétique des bâtiments une priorité nationale mieux identifiée et pilotée en associant l'ensemble des parties prenantes

Axe 3

Accélérer la rénovation des bâtiments tertiaires, en particulier dans le parc public au travers de la mobilisation de nouveaux financements et en ciblant les bâtiments du quotidien des Français

Axe 2

Massifier la rénovation des logements en industrialisant les actions les plus efficaces, et en donnant la priorité à la lutte contre la précarité énergétique

Axe 4

Accompagner l'évolution des compétences de la filière du bâtiment et le développement de l'innovation pour l'essor de solutions industrielles, fiables et compétitives

500.000 logts rénovés / an
- 150.000 passoires thermiques
- 100.00 LLS
- 250.000 particuliers

Formation professionnelle
renforcée

Développer et soutenir
l'**innovation**



Leviers d'action (habitat)

Mobilisation des acteurs autour des Programmes locaux de l'habitat (PLHi)

Diagnostic, orientation, programme d'action sur le logement

Dont identifier les actions à mener en vue de l'amélioration et de la réhabilitation du parc existant, qu'il soit public ou privé, et les actions à destination des copropriétés, notamment les actions de prévention et d'accompagnement.

Piloter territorialement les aides de l'Anah :

- Constance : les ménages modestes
- Objectifs confirmés : 75 000 logements rénovés par an
- Moyens pérennisés : participation de l'État 2018-2022 à hauteur de 1,2 Md€

Élargissement continue de la stratégie de l'agence :

- historiquement : **Propriétaires occupants** modestes et **copropriétés en difficultés** réalisant des travaux d'amélioration « globale » ciblée sur l'efficacité (25% à 35%)
- 2013 : **Propriétaires bailleurs** « global »
- 2017 : **Copropriétés fragiles** « global »
- ... 2018 : Financement des **stratégie par « éléments » en maison individuelle**
+ Simplification dématérialisation



PREFET DU VAL-D'OISE

Pôle Médico Social
Assistante sociale
5ème étage
N.....- 01.34.25.24.35

Médecin de prévention
5ème étage
Dr Kim SON - 01.34.25.26.61

Comité local d'action sociale
4ème étage
Maud CAROUGE 01.34.25.24.09

Assistant(e) de Prévention
5ème étage
Janique NICOLAS - 01.34.25.26.23
(56.23 en interne)

Bureau de l'Éducation Routière
Mimoun EL MEDIONI - 01.30.73.31.29

Agnès LAMBOT - Architecte conseil
Elisabeth MORTAMAIIS - Paysagiste conseil
01.34.25.24.99

Directeur départemental des territoires
et chef de la MISEN
Eric CAMBON de LAVALETTE
01.34.25.24.00

Bureau de direction
5ème étage
Éric PETCHINIOUCK - 01.34.25.24.06
Responsable Sécurité-Défense
Observatoire de la Sécurité Routière
Mission contrôle Sanction Automatisé

Directrice départementale des territoires adjointe
Sylvie PIERRARD
01.34.25.24.04

Adjointe au directeur départemental des territoires
Dominique PETIGAS-HUET
01.34.25.26.74

Bureau de la valorisation de l'action territoriale
4ème étage
Sylvie GERBER - 01.34.25.25.30
Chargé de mission communication
Chargée de mission valorisation de données
Pôle géomatique
Éric LECLERC - 01.34.25.25.93

SG
Secrétariat Général
5ème étage
Élisabeth VANINI - 01.34.25.24.14

Adjoint
Bernard VEYRAC - 01.34.25.24.19

Pôle ressources humaines
Bernard VEYRAC - 01.34.25.24.19

Pôle moyens et comptabilité
Isabelle DAZY - 01.34.25.24.20

Contrôle de gestion
Valérie HANNEQUIN - 01.34.25.25.47

SUAD
Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement Durable
4ème étage
Françoise SUTRA - 01.34.25.24.71

Adjointe
Sandrine SAINT-DENIS - 01.34.25.24.99

Adjoint (Études et Prospectives Territoriales)
Régis BERTRAND - 01.34.25.26.71

Pôle risques et Bruit
Sébastien LY VAN TU
01.34.25.25.13

Adjoint
Emmanuel FEREY
01.34.25.25.15

Pôle urbanisme
Annick ALLICO - 01.34.25.26.12

Mission Fiscalité
Philippe GUINOISEAU - 01.34.25.26.92

Adjointe
Tamara Martinel - 01.34.25.24.48

Mission Application du Droit des Sols (ADS)
Martine PREVAUTEL - 01.34.25.26.14

Mission Plans locaux d'urbanisme
Sandrine SOARES - 01.34.25.25.91

Pôle études et aménagement durable
Régis BERTRAND - 01.34.25.26.71

Mission Évaluation environnementale - Paysages
Myriam URSPRUNG - 01.34.25.24.89

Mission Analyse territoriale, Schémas directeurs
Nathalie COQUILLON - 01.34.25.24.21

Mission immobilier, foncier et procédures
Frédérique JOSON - 01.34.25.24.97

Adjointe
Géraldine FRAMERY-BOURSE - 01.34.25.25.5

Mission Aménagement aménagement, économie et déplacements
Alexis LEPINAY - 01.34.25.25.08

Adjoint
Dominique GONÇALVES - 01.34.25.26.82

SAFE
Service de l'Agriculture de la Forêt et de l'Environnement
3ème étage
Alain CLEMENT
Animateur de la MISEN - 01.34.25.24.93

Adjoint, co-animateur de la MISEN
Michel POLI - 01.34.25.26.18

Pôle économie agricole
Sophie LEDOUX - 01.34.25.25.95

Économie des exploitations
Politique agricole commune
Territoire agricole

Pôle eau
Michel POLI
01.34.25.26.18

Mission Observatoire de l'eau
Guichet unique de l'eau
Police de l'eau et des milieux aquatiques

Adjoint au responsable du pôle
Ulrich DREUX - 01.34.25.25.58

Pôle espaces naturels, Biodiversité
Anaïs SEBBAH - 01.34.25.24.96

Aménagement rural, espaces naturels
Forêt, chasse

Adjoint au responsable de pôle
Arnaud LEDOUX - 01.34.25.24.36

SHRUB
Service de l'Habitat de la Rénovation Urbaine et du Bâtiment
3ème étage
Josette DEROUX - 01.34.25.25.67

Adjoint en charge de la rénovation urbaine
Olivier GAUDRON - 01.34.25.24.67

Pôle des politiques locales de l'habitat
Odile LAPOTRE 01.34.25.25.69

Responsable des études générales habitat
Eric WANG 01.34.25.xx.xx

Pôle parc privé
Nicolas GERARD
01.34.25.25.37

Adjointe
Christine DELTRUC
01.34.25.25.33

Pôle parc social
Nadia GOMONT
01.34.25.25.84

Adjointe
Valérie TOUREILLE
01.34.25.25.85

Pôle rénovation urbaine
Clément POINT
01.34.25.24.60

Pôle accessibilité et qualité de la construction
Alain DEZELUT
01.34.25.26.01

Adjoint
Didier GILLE
01.34.25.24.65

SAT
Service d'Aménagement Territorial
Immeuble le Mercure
1, rue de la Croix des Maheux
CS21234 Cergy
95095 CERGY PONTOISE Cedex

Chef de service
Myriam BOMPAIS-ABDREBBI
01.34.25.26.99

Adjoint
Stéphane BAUDEMONT
01.34.25.26.57

Pôle autorisation d'urbanisme
Bernard DELTRUC - 01.34.25.26.41

Adjointe
Ines PLUSTACHE - 01.34.25.26.31

Mission publicité extérieure
Marlène LEROY - 01.34.25.26.98

Chargée de mission publicité

Mission Plaine de Pierrelaye
Jean COURBARRIAUX - 01.34.25.26.53

Pôle mission territoriale
Stéphane BAUDEMONT - 01.34.25.26.57

Conseil au territoire
Michel CIVINO - 01.34.25.26.08

Fanny HERAUDEAU - 01.34.25.26.38

Jean-François BEAUFILS - 01.34.25.26.89

Emmanuelle DARIUS - 01.34.25.26.81

Emmanuelle GIROUX - 01.34.25.26.89

Eric SAUDRAIX - 01.34.25.26.84

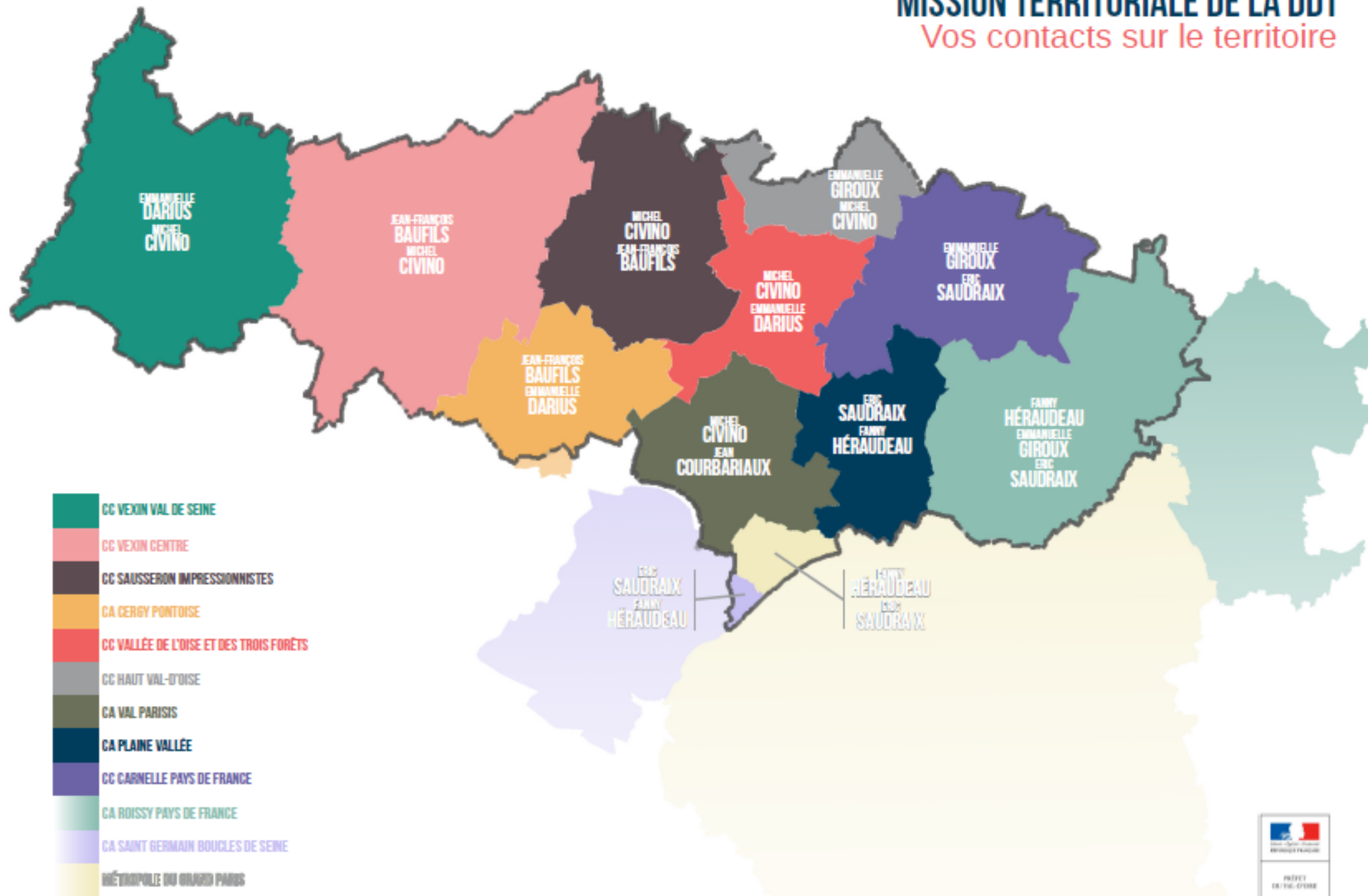
Direction départementale des territoires (DDT) du Val-d'Oise
Préfecture - 5 avenue Bernard Hirsch
CS 20105 - 95010 - Cergy-Pontoise Cedex
Tel 01 34 25 25 00 - Fax 01 30 30 51 55

internet : www.val-doise.gouv.fr
courriel : ddt@val-doise.gouv.fr
prenom.nom@val-doise.gouv.fr



MISSION TERRITORIALE DE LA DDT

Vos contacts sur le territoire





Tour de Table et feuille de route

- **Quels projets en 2018 ?**
- **Quels besoins d'accompagnement ?**
- **Quelles attentes vis-à-vis de la communauté de travail ?**



Merci de votre attention.